**Programme primaire international et Programme d’éducation intermédiaire**

|  |
| --- |
| **Politique d’inclusion et des besoins éducationnels spéciaux** |

**Préambule**

Bien qu’il fasse appel à un processus de sélection dans l’admission de ses élèves, le Programme primaire international de l’école Polyvalente Le Carrefour inclut et intègre tous les types d’apprenants. L’équipe d’enseignants et de professionnels de l’école offre donc plusieurs moyens afin de rendre les programmes et la philosophie de l’IB accessibles à tous les élèves, même ceux ayant des besoins particuliers. Ils développent entre autres chez les apprenants « la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d’entente mutuelle et de respect interculturel. »1 Tous les élèves de l’école sont encouragés « à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreints de compassion et à comprendre que les autres, en étant différents, puissent aussi être dans le vrai. »2

**Profil des élèves**

Au primaire, sur nos 312 élèves, 14 apprenants ont un plan d’intervention. 6 d’entre eux ont un code de difficulté (difficulté d’apprentissage, déficience motrice légère ou organique, déficience langagière)

Au PEI, nous comptons 38 élèves avec un plan d’intervention sur une population de 494 étudiants. 3 élèves ont un code de difficulté (difficulté d’apprentissage, troubles du comportement, déficience motrice légère ou organique)

**Processus d’identification**

Les parents ont la responsabilité d’informer les intervenants de l’école des particularités de leur enfant afin que ce dernier puisse bénéficier du support nécessaire à sa réussite.

*1 Pour faire une réalité du Programme primaire – Cadre pédagogique pour l’éducation internationale dans l’enseignement primaire, Déclaration de mission de l’IB, page 2.*

*2 Idem*

De plus, une collaboration est établie entre l’enseignant et l’orthopédagogue de l’école. Cet intervenant rencontre, en début d’année, les enseignants (titulaires et spécialistes) afin de leur dresser un portrait des élèves ayant des besoins particuliers. Il explique les différentes mesures adaptatives favorisant la réussite de l’élève et il répond aux questionnements des enseignants pour qu’ils comprennent et se sentent à l’aise avec les différentes mesures à mettre en place.

Le titulaire de l’année précédente est aussi disponible pour échanger sur le fonctionnement de l’élève en salle de classe.

**Dépistage et signalement**

Tous les intervenants de l’école sont responsables de déceler les élèves à risque ou HDAA (**h**andicapé ou en **d**ifficulté d’**a**daptation ou d’**a**pprentissage). Comme c’est l’intervenant qui est le plus souvent en présence de l’élève, c’est le titulaire qui doit appliquer la *Démarche d’intervention***3** proposée par le Centre de services scolaire des Draveurs qui est annexée à cette politique. Ainsi, lorsqu’il remarque ou qu’on lui fait part d’une problématique, l’enseignant doit offrir un soutien particulier pour aider l’élève. Il doit aussi consigner des traces écrites de ses interventions auprès de cet élève. Après plusieurs interventions fréquentes et intensives, si les difficultés de l’élève persistent, l’enseignant peut signaler la problématique à la direction en remplissant les formulaires décrits dans la *Démarche d’intervention*. À la suite d’une rencontre avec les différents intervenants impliqués, la direction décide de la suite des choses : demande d’une évaluation en orthopédagogie, en orthophonie et/ou en psychologie, élaboration d’un plan d’intervention, support de l’orthopédagogue et/ou de la technicienne en éducation spécialisée (TES), etc.

Comme la collaboration école-famille est importante, l’enseignant doit également communiquer régulièrement avec les parents pour les informer de la situation et des moyens mis en place.

*3 Démarche d’intervention - Élève à risque, en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage, handicapé ou en trouble grave du comportement, service des ressources éducatives de la Commission scolaire des Draveurs*

**Mesures d’aide aux élèves**

L’école propose des mesures favorisant la réussite scolaire dans le contexte particulier du PP et du PÉI. Parmi celles-ci, signalons :

* des mesures d’aide pédagogique, comme :

- des périodes de récupération pour plusieurs disciplines

- des cliniques de consolidation

- un système de pairs aidant dans certaines disciplines ;

* des mesures pédagogiques stimulantes, comme :

- des approches pédagogiques variées

- des activités d’enrichissement

- le recours aux technologies de l’information et de la communication ;

* des mesures d’aide spécifiques qui apparaissent au plan d’intervention (PI) de l’élève.

Nous essayons également, le plus possible, de regrouper dans le même groupe les élèves ayant des problématiques similaires. De cette façon, nous pouvons harmoniser nos interventions et la TES peut, plus aisément, assurer un suivi en salle de classe.

**Plan d’intervention**

Le plan d’intervention, communément appelé PI, a pour objectif d’aider l’élève éprouvant une problématique qui limite sa progression scolaire. Il s’agit d’un plan personnalisé rédigé pour l’élève HDAA. Son élaboration tient compte des besoins de l’élève et précise les objectifs, les moyens pour les atteindre, les intervenants impliqués, les échéanciers de même que les modalités prévues pour évaluer le cheminement de l’élève. Il énumère un ensemble de mesures à mettre en place pour favoriser la réussite scolaire et l’insertion sociale de l’élève.

La direction voit à la réalisation et à l’évaluation périodique du plan d’intervention et en informe régulièrement les parents.

Le parent est un partenaire essentiel pour l’élaboration, le suivi et l’évaluation du plan d’intervention de son enfant.

**Révision de la politique**

La politique d’inclusion est diffusée annuellement à l’ensemble du personnel de l’école et est déposée sur notre site Internet pour les élèves et les parents. Ce document sera revu et révisé annuellement par une équipe d’enseignants et de membres de la direction.